

COMPTE RENDU sommaire - REUNION DU 11 MARS 2021

PRESENTS : Mmes et MM. Louis MÉRET, Corinne CHANUT, Pierre BRONGNIART, André TRUGE, Jacqueline BONNEFOY, Serge CLAIR, Jacqy RONDEPIERRE et Martine BRASSEUR.

ABSENTE EXCUSEE : Céline MOLINA

ABSENT : Yannick SOUFFERANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Corinne CHANUT

PROCURATION : Céline MOLINA a donné son pouvoir de vote à Martine BRASSEUR

ORDRE DU JOUR

VOTE ET APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2020 :

Après avoir entendu et étudié le compte administratif de l'exercice 2020 et le compte de gestion 2020. Le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé par le Trésorier (9 pour) et le Compte Administratif (8 pour M le Maire ne prenant pas part au vote) qui présentent les mêmes résultats.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SUR L'EXERCICE 2021

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes au titre de l'année 2021 :

AMICALE BOULISTE LE BOUCHAUD	40.00€
AMICALE DONNEURS DE SANG LE BOUCHAUD	140.00€
AMICALE LAIQUE LE BOUCHAUD	140.00€
LES CHASSEURS REUNIS	40.00€
COOPERATIVE SCOLAIRE CANTINE LE BOUCHAUD	2000.00€
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LE BOUCHAUD	700.00€
CUMA LE BOUCHAUD	40.00€
ETOILE SPORTIVE LE BOUCHAUD	450.00€
ALLIER LIVRE OUVERT	31.00€
DDEN LE DONJON	20.00€
CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE	217.00€
ASSOCIATION JEUNES POMPIERS LE DONJON	100.00€
VAL LIBRE CULTURE & PATRIMOINE	40.00€
LYCEE AGRICOLE RESSINS (1 Elève)	40.00€
MFR LA CLAYETTE (1 élève)	40.00€

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE - ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE (Z.A.E.) – CONDITIONS PATRIMONIALES ET FINANCIERES - TRANSFERT

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les conditions patrimoniales et financières suivantes pour acter le transfert des zones d'activité économique (Z.A.E) non aménagées concernées par le transfert obligatoire à l'EPCI :

- la Communauté de communes procède à l'acquisition des terrains auprès des communes propriétaires, le transfert s'effectue en pleine propriété,

- le tarif applicable à toute acquisition est fixé à 0.90 € le mètre carré,

- le transfert est sans impact sur les attributions de compensation.

- de prendre acte de l'acquisition par la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire des terrains de propriété communale cadastrés ZI 2 d'une superficie de 115 435 m² situés sur la commune de Dompierre-sur-Besbre pour un montant arrêté à cent quatre mille euros (104 000 €),

- d'autoriser le Maire ou son représentant à notifier la présente délibération à la Communauté de communes et à signer tout document se rapportant à l'affaire.

QUESTIONS DIVERSES :

↳ Monsieur le Maire présente/donne lecture/rend compte à l'assemblée :

- Lecture d'un courrier de la locataire du logement de l'école, elle demande si elle peut peindre les escaliers qui montent à l'appartement ; 'la commission des bâtiments' se rendra sur place prochainement afin d'étudier les travaux et rendre la décision à la locataire ;
- Procédure de surendettement : annulation de la dette demandée par Mme LANCHANTINT épouse TRACHET avis de décision de la commission de surendettement des particuliers du Pas-De-Calais : 'effacement de la dette' ;
- Lecture du courrier transmis par la direction départementale des finances publiques de l'Allier – Service Fiscalité Directe Locale (SFDL) indiquant que chaque collectivités territoriales à fiscalité propre seront intégralement compensées de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH), dans les conditions prévues à l'article 16 de la loi de finances pour 2020, chaque commune se verra donc transférer le taux départemental 2020 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), soit 22.87% pour l'Allier, qui viendra s'additionner au taux communal. De ce fait, le taux de référence 2021 de TFPB pour la commune correspondra à son taux 2020 majoré du taux départemental 2020 ;
- RPI : mouvement de personnel à la cantine de Neuilly-en-Donjon – recrutement d'un nouvel agent.

- Corinne CHANUT rend compte de sa participation réunion du SICTOM Sud Allier.